

ABONNEMENT  
 Vil, trois mois..... 45 sous  
 Campagne..... 30 sous  
 Chaque numéro..... 4 sous

LA SCIE

paraît le Vendredi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUÉRARD, Editeur, Rue Ste. Marguerite, No. 45

Aucun écrit anonyme ne sera refusé par la rédaction



LA SCIE ILLUSTRÉE

A. GUÉRARD et Cie., IMPRIMEURS

ON S'ABONNE

Au bureau de la Scie, rue Ste Marguerite, No: 45, et rue du Pont No.30.

LA SCIE

Se vend à l'enseigne du Sauvage, No.39, rue du Pont; chez CHATIGNY, coin des rues St. Ours et St. Vallier; Chez M. G. A. Delisle, rue et faubourg St. Jean, chez M. Bastien, No. 18, Côte du Palais et chez le libraire, Pointe-Lévis.

“LA SCIE ILLUSTRÉE” QUEBEC, 6 OCTOBRE 1865.

LA LOI ET LA POLICE PROTÈGENT LA CANAILLE. M. l'Éditeur.

Vous avez peut être pensé, ainsi que moi-même, que la police deviendrait plus active et plus empressée à faire son devoir, étant placée sous le contrôle immédiat du Recorder? Eh bien! nous nous sommes trompés tous deux; et je vais le prouver.

Samedi dernier quatre de ces individus, appartenant à la catégorie des dégradés et des polissons fiéffés, frappèrent brutalement, et sans provocation, un chien paisiblement assis sur le seuil de la porte de son propriétaire, qui, attiré par le retentissement du coup, et par les cris du chien, donna après eux et empoigna le coupable au collet, et lui demanda raison d'une conduite aussi lâche qu'inhumaine; mais il ne reçut pour toute réponse que des insolences et des menaces, qui le vexèrent à tel point, que, dans sa juste indignation, il allait l'en punir sur le champ, lorsque la police arriva (j'allais dire au pas de course) presque flânant sur le lieu du tumulte. Elle fut requise par le propriétaire du chien de se charger du polisson qu'il tenait toujours. Jugez de l'étonnement des personnes présentes lorsqu'elles la virent refuser, sous le ridicule prétexte, “que n'ayant rien vu, elle voulait un warrant pour opérer cette arrestation.”

Supposez. M. l'Éditeur que vous soyez insulté sur la voie publique ou même chez vous; vous vous croyez le droit d'y répondre hardiment par un magnifique coup de poing ou de toute autre manière,

n'est-ce pas; parce qu'il n'y a là personne que vous même pour vous protéger? Vous êtes dans l'erreur. La loi ne le veut pas. Prenez un warrant, vous dit-elle, et faites arrêter votre homme. Mais si vous ne le connaissez pas, ou, si le connaissant vous ne savez où le trouver, il vous échappe c'est ce qui arrive presque toujours et vous en êtes quitte pour vos frais.

Je vous le demande, M. l'Éditeur, s'avec une loi ainsi faite et une police qui ne voit jamais rien; je vous demande, si le citoyen honnête reçoit la protection qu'il est en droit d'espérer pour lui-même et sa propriété, de ceux qui lui font payer pour cet objet des taxes vraiment onéreuses.

Voire serviteur.

X

M. le Rédacteur,

Tandis que notre immaculée ville de Québec se lamente et pleurniche à l'occasion du départ du Parlement pour Ottawa, les deux artistes français, Groperrin et Blain ne chantent pas moins avec un entrain et une gaieté qui indique suffisamment que ces gaillards sont parfaitement convaincus qu'aillieu de pleurer il vaut mieux rire, rire et toujours rire.

Aussi, Samedi dernier, sur le marché et sous les rayons ardents du soleil, le poète écorchonné, dont la figure tient un peu du hibou et beaucoup du singe, se gosillait-il en s'efforçant de chanter pour vendre sans doute ses productions à un sou de beaucoup trop cher.

En entendant la voix criarde du fameux en question, une vieille femme dit à sa voisine: “ôtre poète est sans doute un beau métier quand on le sait

bien faire, mais du train que cet homme là y va, l'on serait porté à croire que quand on a une prolixité prodigieuse pour faire des galimatias, il n'y a pas besoin d'avoir plus de talents que d'instruction.” Puis, ajouta-t-elle, “s'il vous plait, attention au chef-d'œuvre suivant.”

Ecoutez la voix lamentable De ce pauvre Groperrin, Ma foi! rien est plus détestable Que les allures de ce rondin, Blagueur plein d'audace Vous badre du soir au matin; Et lorsque la faim le tracasse Il se vendrait presque pour rien, La police s'informe De ce fait en passant; Pour que d suite elle ordonne

A Groperrin de ficher le camp. Par un rapprochement tout à fait fraternel, le lendemain, dimanche, les pif! paf! pouf! du fameux tragédien, comédien venaient nous scier les oreilles et les reins. Avec des efforts surhumains, M. E. Blain de 12 Aubais place son toupet à l'orgue de la Cathédrale, et durant la messe, hum! l'illustre poète, traducteur, et bien, oui, je vous en parle, nous a fait entendre gratis une partie, No. 1, de tiraillements de boyaux et de forcure, précisément dans le genre et le goût d'un homme que l'on étrangle, et qui est, à l'agnonie. Plusieurs demoiselles prononcèrent le nom de l'artiste, célèbre sous plus d'un rapport, en faisant une grimace aristocratique, et si vous ajoutez à un sermon moins que médiocre, les passes gymnastiques, les tours de passe passe et les accolades de première société d'une toute petite femme dont le beau plumage s'appelle une dame D... qui n'a jamais eu le temps d'apprendre le savoir vivre vous aurez, M. le rédacteur, une faible